

APPEL À CANDIDATURES COMPLEXE POUR ENFANTS SANEM

Intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics

L'Administration communale de Sanem, en tant que maître d'ouvrage, souhaite intégrer une œuvre artistique dans une nouvelle structure d'accueil pour enfants avec section maternelle, actuellement en construction dans la localité de Sanem, et dénommée **Complexe pour enfants Sanem.**

Période de construction

DÉBUT 26 août 2024 ACHÈVEMENT 9 avril 2027

Participation

Il s'agit d'une procédure de sélection restreinte avec publication d'avis.

L'Appel à candidatures initial est ouvert à tous tes les artistes professionnel·le·s dans le domaine des arts visuels, en particulier ceux celles spécialisé·e·s dans l'art architectural, la peinture, le dessin, le graphisme ou la photographie. Les groupes d'artistes et groupements sont admis et considérés comme une seule entité participante. Ils doivent désigner un e membre référent·e, qui représentera l'ensemble du groupe ou du groupement auprès du maître d'ouvrage.

Une artiste ne peut soumettre qu'une seule candidature : soit individuellement, soit au sein d'un groupe ou d'un groupement. Les candidatures multiples d'une même artiste (individuelle et/ou en groupe) entraîneront l'exclusion de tous les membres concernés. En cas de marché attribué à l'issue du concours, les membres d'un groupe ou d'un groupement s'engagent à maintenir leur structure jusqu'à la réalisation complète de la mission.

Pièces à remettre lors de la candidature

- lettre de candidature, comprenant une note d'intention/note de motivation expliquant la démarche artistique,
- CV succinct, accompagné d'une liste d'œuvres réalisées dans le cadre de projets d'intégration d'art dans le bâti (Kunst am Bau), et/ou d'une liste d'expositions ou de publications accessibles au public,
- jusqu'à trois références / études de projet, chacune présentée sur une page au format A4, assortie d'une note explicative.

Ne pas soumettre d'esquisses ni de propositions portant sur la mission et le site du concours.



Les documents requis doivent être transmis au format PDF par e-mail à service.rpc@suessem.lu ou envoyés au format A4 au plus tard à la date indiquée (cachet de la poste faisant foi), ou bien remis en main propre. La taille maximale des envois par e-mail est de 20 Mo. L'utilisation d'une plateforme d'hébergement (cloud) est possible.

Adresse

Administration Communale de Sanem 60, rue de la Poste L-4477 Belvaux

Date limite

Mercredi, le 30 avril 2025 à 16h00

Les contributions au concours seront anonymisées.

Après réception des dossiers, le maître d'ouvrage en vérifie la con ormité à la date limite et leur complétude. Le choix des participant es retenu es pour à participer au concours d'idées restreint (deuxième étape) est e ectué par un comité de sélection désigné par le maître d'ouvrage, appelé Comité artistique.

Budget

Le montant alloué au nancement du projet artistique s'élève à 1 % du coût de construction. Les coûts de construction prévisionnels à prendre en compte sont basés sur l'**avant-projet définitif** (groupes de coûts 200–400).

Œuvre artistique globale

143.550,29€ HTVA

Cette somme inclut les honoraires de l'artiste, les coûts de matériaux et de fabrication / pose, les frais de livraison, les éventuelles prestations de planifi ation et de construction nécessaires, les attestations techniques, la direction professionnelle et artistique, ainsi que tous les frais annexes. L'œuvre artistique devra être livrée « clés en main ».

Indemnité

Aucune indemnité n'est prévue pour les participant·e·s à l'Appel à candidatures.

Les participant·e·s retenu·e·s pour le concours d'idées reçoivent, pour la remise ponctuelle et complète d'un projet conforme au Dossier de soumission, un honoraire de 1.500€ (brut).

En cas d'attribution du marché, le montant total des honoraires sera imputé de la somme déjà versée au titre d'honoraire de conception.

Conditions générales du concours

Les langues autorisées sont le luxembourgeois, l'allemand et le français.

Tous tes les participantes à la procédure déclarent, par leur participation, accepter les conditions de participation et consentent à ce que leurs données personnelles, conformément au RGPD, soient conservées par le maître d'ouvrage sous forme de documentation numérique, dans le cadre du concours susmentionné. Après la clôture du concours, ces données seront e acées sur demande.